



# Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

## APPEL A CANDIDATURES

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar recrute pour le compte du département Génie Chimique et Biologie Appliquée de l'Ecole Supérieure Polytechnique un enseignant-chercheur en Ecotoxicologie.

### Diplômes requis

- Être titulaire d'un DEA, d'un Master, d'un doctorat, d'un PhD en ecotoxicologie ou de tout autre diplôme admis en équivalence.

### Missions principales

- assurer les enseignements théoriques et/ou pratiques de qualité sanitaire des aliments, biosurveillance de sites environnementaux, suivi des polluants et biorémédiation, maîtrise des techniques analytiques ;
- participer aux programmes/projets et activités de recherche ;
- participer à l'encadrement des étudiants ;
- participer à la réalisation des formations à la carte portant sur les thèmes relevant de ses domaines de compétences ;
- prendre part à des fonctions ou exécuter des tâches administratives en rapport avec les missions institutionnelles.

### Expériences professionnelles

Avoir une expérience dans l'enseignement supérieur et une expérience en entreprise seraient un atout.

### Eligibilité

- être âgé, au plus, de 45 ans au 31 décembre de l'année en cours
- présenter un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidatures

### Modalités de recrutement

Le recrutement se fera après examen de dossier et entretien avec les candidats sélectionnés.

### Lieu de dépôt, Modalités de dépôt et Date limite

Le dossier complet doit être déposé en ligne à l'adresse suivante : <https://recrutement.ucad.sn> avec comme objet : **recrutement enseignant en ecotoxicologie** au plus tard le **11 septembre 2021 à 12h**.



## Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

### Pièces à fournir

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au Directeur de l'Ecole Supérieure Polytechnique
- une lettre de motivation
- un curriculum vitae détaillé, daté et signé
- le certificat de nationalité
- les copies légalisées des diplômes ou attestation de réussite aux diplômes (du baccalauréat au doctorat)
- les tirés à part des publications scientifiques avec preuves d'indexation
- les exemplaires de mémoires ou de thèses
- les justificatifs de l'expérience dans l'enseignement
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité
- les attestations de services faits
- deux (02) lettres de recommandations

Fait à Dakar, le **10 6 AOÛT 2021**

**Le Recteur**

**Professeur Ahmadou Aly MBAYE**

**Le Recteur  
Président de l'Assemblée de  
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
Le Professeur  
AHMADOU ALY MBAYE**